

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 10 juillet 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015

2015 DPE 16 DFA Budget annexe de l'Eau - Compte administratif 2014.

Mme Célia BLAUEL et M. Julien BARGETON, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2014 du budget annexe de l'eau délibérés par le Conseil de Paris lors des séances des 16, 17 et 18 décembre 2013, et des 7, 8 et 9 juillet 2014 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2014 du budget annexe de l'eau rendu par le Directeur Régional des Finances Publiques d'Ile-de-France et du département de Paris ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris soumet à son approbation le compte administratif du budget annexe de l'eau pour l'exercice 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Célia BLAUEL au nom de la 3^{ème} Commission et par M. Julien BARGETON au nom de la 1^{ère} Commission,

Délibère :

Article 1 : Le compte administratif du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris pour l'exercice 2014 est arrêté en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Les crédits de l'exercice 2014 ont été arrêtés à (budget supplémentaire) :	124.831,98 euros
Le montant des dépenses mandatées s'élève à :	124.831,98 euros
Déficit cumulé au 31 décembre 2013 :	néant

RECETTES

Les recettes de l'exercice 2014 ont été évaluées à (budget supplémentaire) :	124.831,98 euros
Le montant des recettes constatées s'élève à :	79.962,37 euros
Excédent cumulé au 31 décembre 2013 :	45.281,20 euros

BALANCE

Dépenses :	124.831,98 euros
Recettes :	79.962,37 euros
Excédent cumulé au 31 décembre 2014 :	411,59 euros

Identique au compte de gestion établi par M. le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Les crédits de l'exercice 2014 ont été arrêtés à (budget supplémentaire) :	4.232.455,47 euros
Le montant des dépenses mandatées s'élève à :	1.665.420,27 euros
Déficit d'exploitation au 31 décembre 2013 reporté :	néant

RECETTES

Les recettes de l'exercice 2014 ont été évaluées à (budget supplémentaire) :	4.232.455,47 euros
Le montant des recettes constatées s'élève à :	2.468.650,28 euros
Excédent d'exploitation au 31 décembre 2013 reporté * :	1.666.255,47 euros
* hors part de l'excédent d'exploitation affectée à l'investissement	

BALANCE

Dépenses :	1.665.420,27 euros
Recettes :	2.468.650,28 euros
Solde d'exploitation 2014 :	803.230,01 euros
Excédent cumulé au 31 décembre 2014 :	2.469.485,48 euros

Identique au compte de gestion établi par M. le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris

Article 2 : Le solde d'exécution positif de la section d'investissement, d'un montant de 411,59 euros, sera repris en section d'investissement et inscrit en recettes de cette section (R 001) au budget supplémentaire de 2015.

Article 3 : Le résultat excédentaire de la section d'exploitation, d'un montant de 2.469.485,48 euros, sera reporté en recettes de la section d'exploitation (R 002) au budget supplémentaire de 2015.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO